



PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
(PGMR)

Rapport annuel et bilan 2016

DÉPOSÉ AU CONSEIL EN MARS 2017

Préparé par Mélanie Desautels
Chargée de projets, MRC de Memphrémagog

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE	1
2. RAPPORT ANNUEL POUR LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR	1
3. BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL	1
3.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION PERMANENTE	2
3.2 ENFOUISSEMENT	2
3.3 MATIÈRES RECYCLABLES	3
3.4 MATIÈRES ORGANIQUES	3
3.5 RDD/TIC	4
3.6 TEXTILE	4
3.7 AUTRES MATIÈRES VALORISÉES	5
3.8 MATIÈRES GÉRÉES PAR LES MUNICIPALITÉS	6
3.9 MATIÈRES VALORISÉES	7
3.10 TAUX DE DIVERSION	8
ANNEXE 1	9
ANNEXE 2	14

1. MISE EN CONTEXTE

Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Memphrémagog, adopté en septembre 2013, est entré en vigueur le 17 janvier 2014 à la suite de l'approbation du MDDELCC. L'adoption et la mise en œuvre du PGMR s'inscrivent dans une démarche encadrée par la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Le PGMR cherche à améliorer la gestion des matières résiduelles produites sur le territoire. Ainsi, tout en poursuivant l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et en respectant les exigences prévues par la législation, la MRC tient à mettre en œuvre un plan de gestion adapté à la région, concret et réaliste. Le PGMR intègre un plan d'action s'échelonnant de 2013 à 2018. Il est bâti autour de quatre grandes thématiques :

- ✧ L'information, la sensibilisation et l'éducation;
- ✧ L'acquisition de connaissances;
- ✧ La gestion des matières résiduelles;
- ✧ Les collectes, services et infrastructures.

Conformément au programme de suivi inscrit dans le plan, le présent document intègre le rapport annuel pour le suivi de la mise en œuvre du PGMR ainsi que le bilan de la gestion des matières résiduelles du secteur résidentiel.

2. RAPPORT ANNUEL POUR LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR

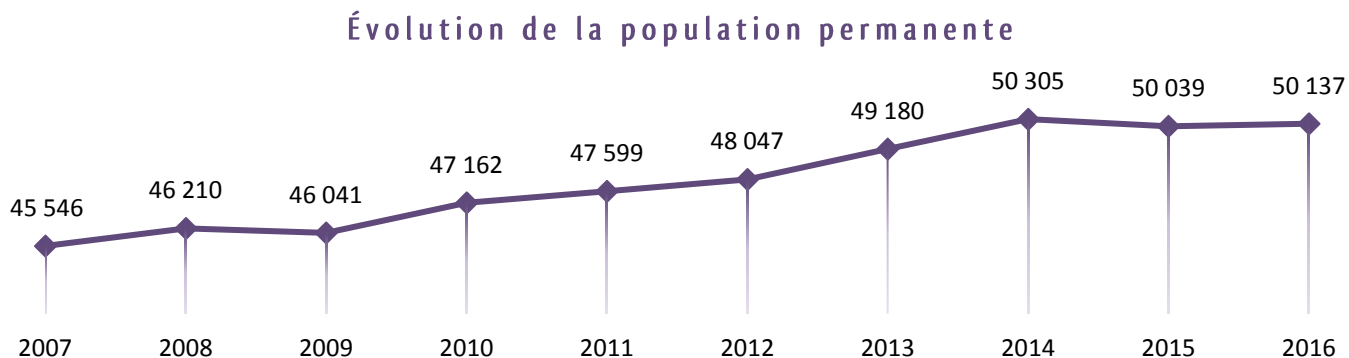
Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a mis en place des exigences pour la redistribution de la redevance à l'élimination de matières résiduelles pour les municipalités visées par un PGMR. Le versement des remboursements prévues par le *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles* est conditionnel à la transmission au ministère d'un rapport annuel de suivi sur la mise en œuvre des mesures prévues dans le PGMR. L'annexe 1 présente le rapport de la MRC de Memphrémagog.

3. BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

Le bilan regroupe l'ensemble des données quantitatives des matières résiduelles, prises en charge principalement par les municipalités, pour le secteur résidentiel. Dans certaines municipalités, les données intègrent également des matières provenant du secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) lorsque ce dernier utilise les services municipaux reliés à la gestion des matières résiduelles. Il s'agit généralement de petits ICI dont les matières sont assimilables à celles du secteur résidentiel. Les résultats présentés dans le bilan permettent d'évaluer les progrès réalisés au cours des 10 dernières années, soit entre 2007 et 2016. Les données détaillées pour chacune des municipalités sont présentées à l'annexe 2.

3.1 Évolution de la population permanente

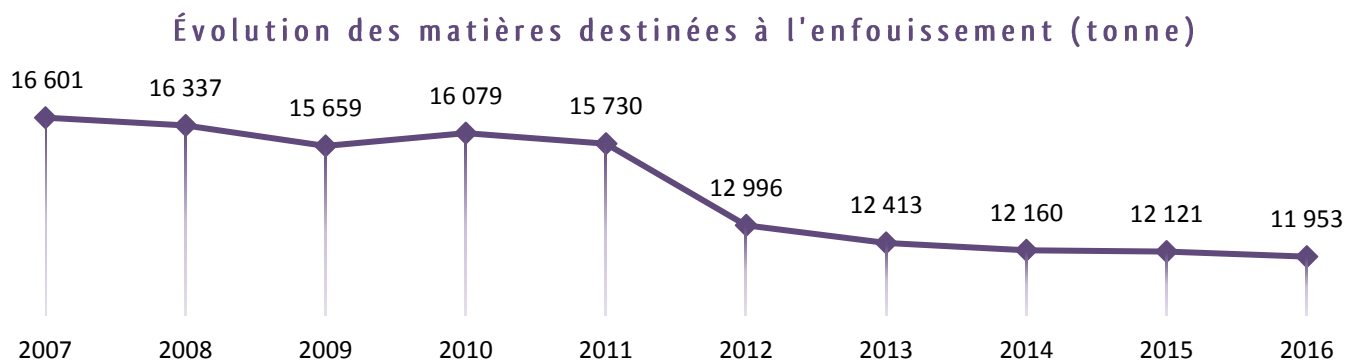
Tout d’abord, il importe de rappeler que la population permanente de la MRC n’a cessé de croître au cours des dernières années. Elle est passée de 45 546 personnes à 50 137 personnes en 2016, soit une augmentation de plus de 10 %. Cet accroissement peut avoir un impact sur la production de matières résiduelles.



Les quantités de matières résiduelles présentées dans le rapport le sont en fonction de la population permanente seulement. Toutefois, il est important de noter que le territoire de la MRC compte une grande proportion de résidences saisonnières. En 2016, la population de villégiature est estimée à 17 699 personnes. Sans être présentes en tout temps sur le territoire, ces personnes génèrent quand même des matières résiduelles et les services de collectes municipales desservent ces résidences secondaires.

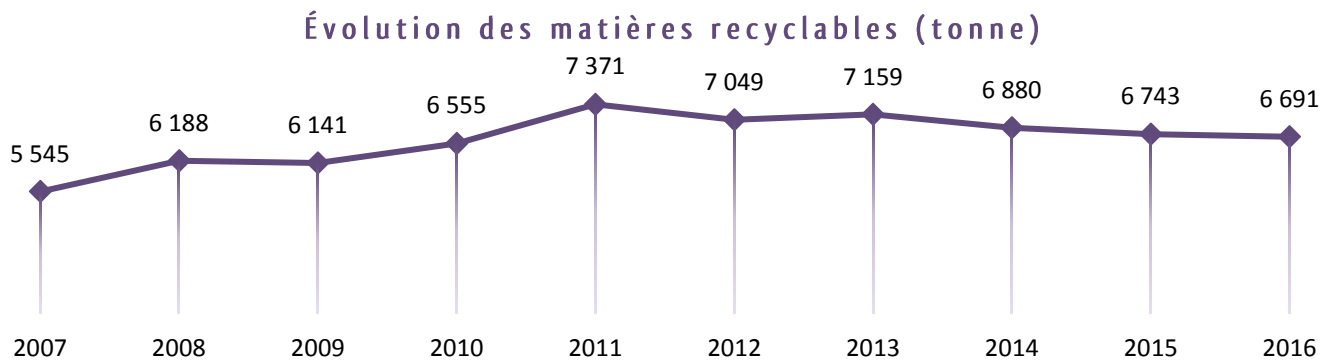
3.2 Enfouissement

Depuis 2007, le tonnage à l’enfouissement a grandement diminué, et ce, malgré l’augmentation de la population permanente. En 2016, l’enfouissement correspond à 238,4 kg/personne, soit une diminution de près de 2 % par rapport à l’année précédente. Dans les municipalités, le taux varie de 158 à 356 kg/personne, ce qui constitue une amélioration puisque le taux maximal atteint en 2015 était de 410 kg/personne. Deux sites d’enfouissements sont utilisés par les municipalités, un à Coaticook et l’autre à Cowansville. En 2016, 12 municipalités offraient un service de collecte des déchets à environ 278 ICI.



3.3 Matières recyclables

Au niveau des matières recyclables, on note un léger recul au cours des dernières années en termes de tonnage, mais aussi pour ce qui est de la quantité par personne. Cette situation n'est pas propre au territoire de la MRC et s'explique en partie par l'écoconception des produits et la diminution des imprimés. En 2016, la quantité par personne était de 133,6 kg. Dans les municipalités, le taux varie de 86 à 241 kg/personne. En 2016, le service de collecte des matières recyclables était offert à plus de 450 ICI dans 16 municipalités.



3.4 Matières organiques

En 2016, 14 municipalités offraient un service de collecte des matières organiques. À l'échelle de la MRC, près de 95 % des unités d'occupation de 8 logements et moins sont desservies par une collecte du bac brun. Différentes collectes de résidus verts (feuilles et sapins de Noël) étaient aussi offertes. Les quantités valorisées reliées aux collectes de résidus verts ne sont pas toutes connues, puisque dans certains cas, les matières sont valorisées sur place. En 2016, 5 538 tonnes de matières organiques ont été valorisées, ce qui représente une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente ainsi qu'une quantité de 110,5 kg/personne. Cette augmentation s'explique en partie par l'augmentation des quantités de bois et branches recueillies à l'écocentre de la Ville de Magog. On remarque que la quantité par personne varie grandement dans les municipalités offrant un service de collecte allant de 21 à 137 kg/personne. En 2016, 11 municipalités offraient un service de collecte des matières organiques à environ 160 ICI. Au niveau des composteurs domestiques, 13 composteurs ont été distribués en 2016. Au total, 1 545 composteurs ont été distribués depuis le lancement du programme en 2005.



3.5 RDD/TIC

Les efforts se poursuivent afin de détourner les résidus domestiques dangereux (RDD) et les technologies de l'information et des communications (TIC) de l'enfouissement. Compte tenu de leur impact possible sur l'environnement et la santé, le gouvernement provincial a adopté des règlements sur la responsabilité élargie des producteurs (peinture, huile usagée, matériel électronique, etc.). En 2016, 248 tonnes de ces matières ont été recueillies et gérées adéquatement, soit près de 5 kg/personne. Cette augmentation s'explique en partie par l'augmentation des quantités de TIC qui ont été collectées par les différents services municipaux.

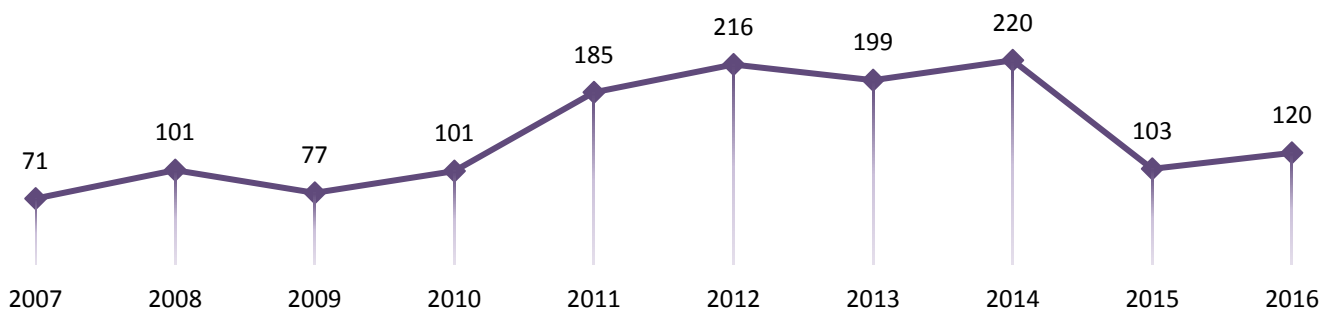
Évolution des RDD/TIC (tonne)



3.6 Textile

Concernant les textiles, il est difficile d'évaluer la quantité recueillie par les friperies et les comptoirs familiaux. Toutefois, l'Estrie compte un intervenant majeur dans ce secteur d'activité. Il s'agit de l'organisme Récupex inc. qui récupère le textile, les vêtements et les chaussures. Cet organisme pèse les matières qu'il recueille sur le territoire. Compte tenu de sa fiabilité, seule cette donnée est utilisée pour dresser le portrait de l'évolution de la récupération du textile sur le territoire de la MRC. En 2015, on a noté une baisse importante de la quantité de matière recueillie par cet organisme. Récupex inc. a mis en place de nouveaux points de dépôts sur le territoire en 2016. Sans atteindre les niveaux des années antérieures, la situation s'est améliorée en 2016. Il faut aussi noter que d'autres services de récupération des textiles pour lesquels nous n'avons pas de données sont présents sur le territoire.

Évolution textile (tonne)

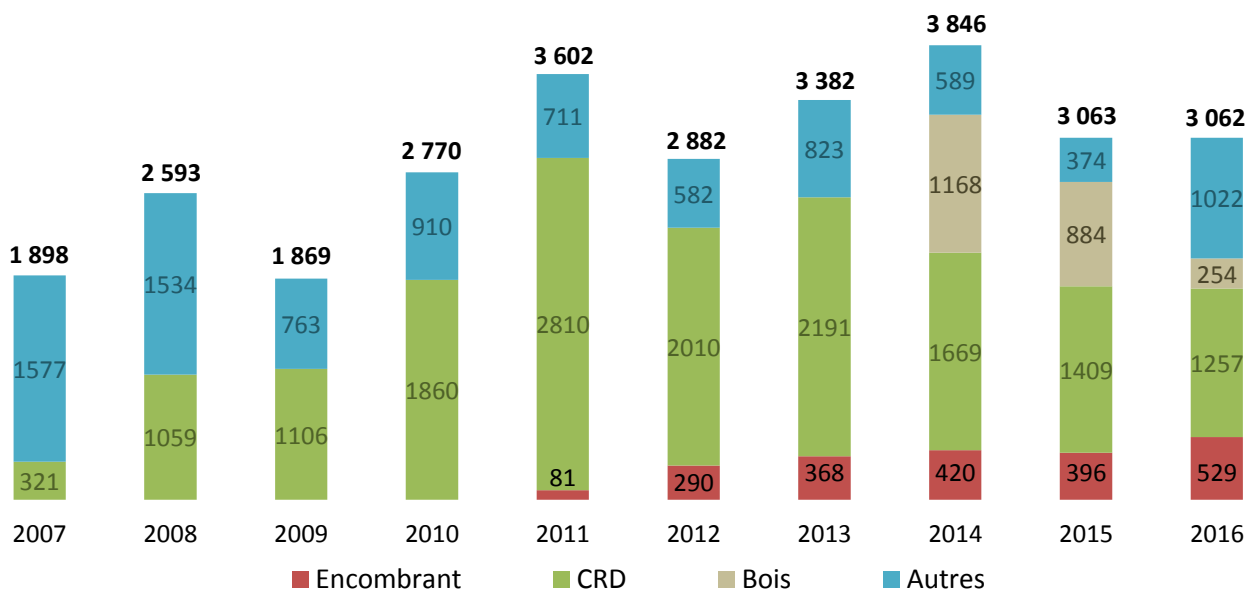


3.7 Autres matières valorisées

Pour ce qui est des autres matières, elles comprennent des résidus de construction, rénovation, démolition (CRD), du bois, des encombrants, des métaux, des pneus, des granulaires et d'autres types de matières valorisées qui transitent par les écocentres, les écocentres mobiles, les journées grand débarras et la Ressourcerie des Frontières. En 2014, une catégorie pour le bois a été créée dans le bilan puisque cette matière doit éventuellement être bannie de l'enfouissement par le gouvernement. Ainsi, lorsque les données recueillies concernaient seulement le bois, elles ont été compilées dans cette catégorie. Il est toutefois possible de retrouver du bois dans les autres catégories ou encore au niveau des résidus verts.

Les quantités de matières valorisées à travers ces services sont demeurées stables en 2016 et atteignent 3 062 tonnes, soit l'équivalent de 61 kg/personne.

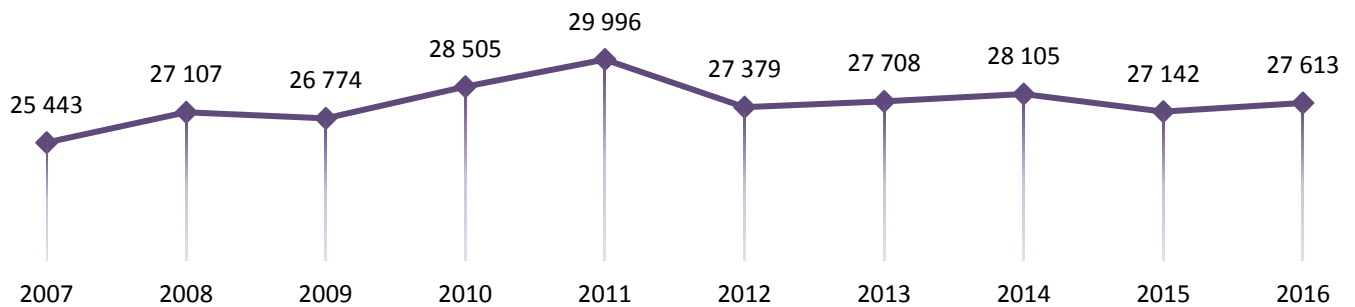
Évolution des autres matières (tonne)



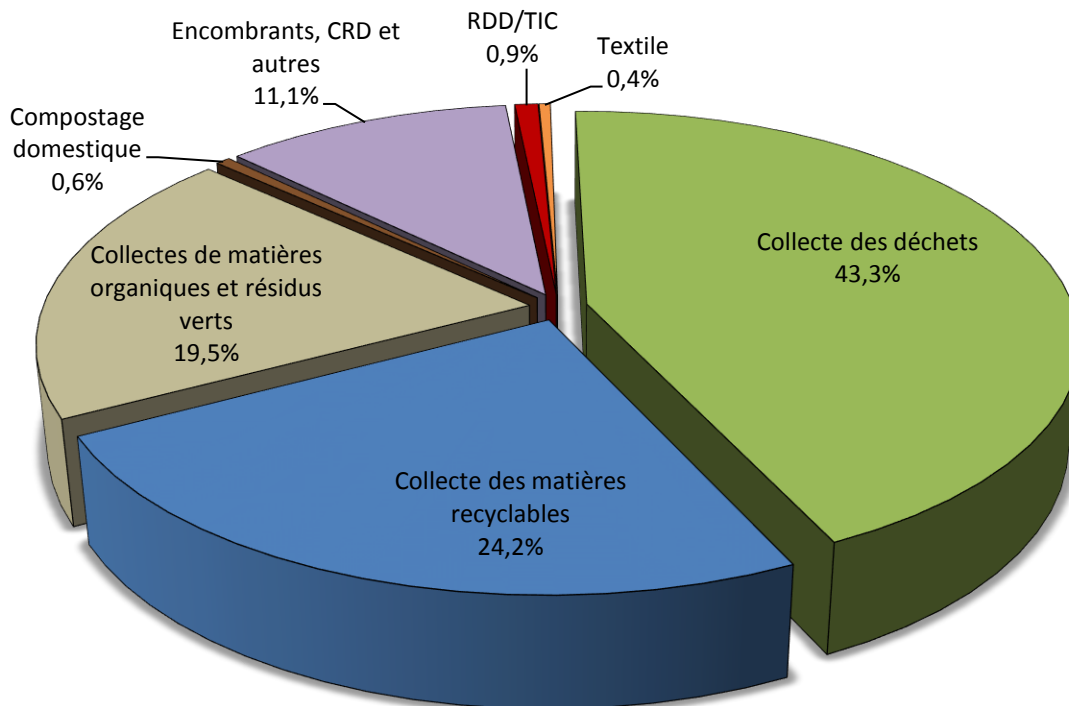
3.8 Matières gérées par les municipalités

La quantité de matières gérées par les municipalités est légèrement plus élevée en 2016 qu'en 2015. En moyenne, cela représente 551 kg/personne. Malgré les variations de la population, les municipalités ont géré sensiblement les mêmes quantités de matières depuis les cinq dernières années. Les trois collectes représentent 87 % de ces matières.

Évolution des matières gérées par les municipalités (tonne)

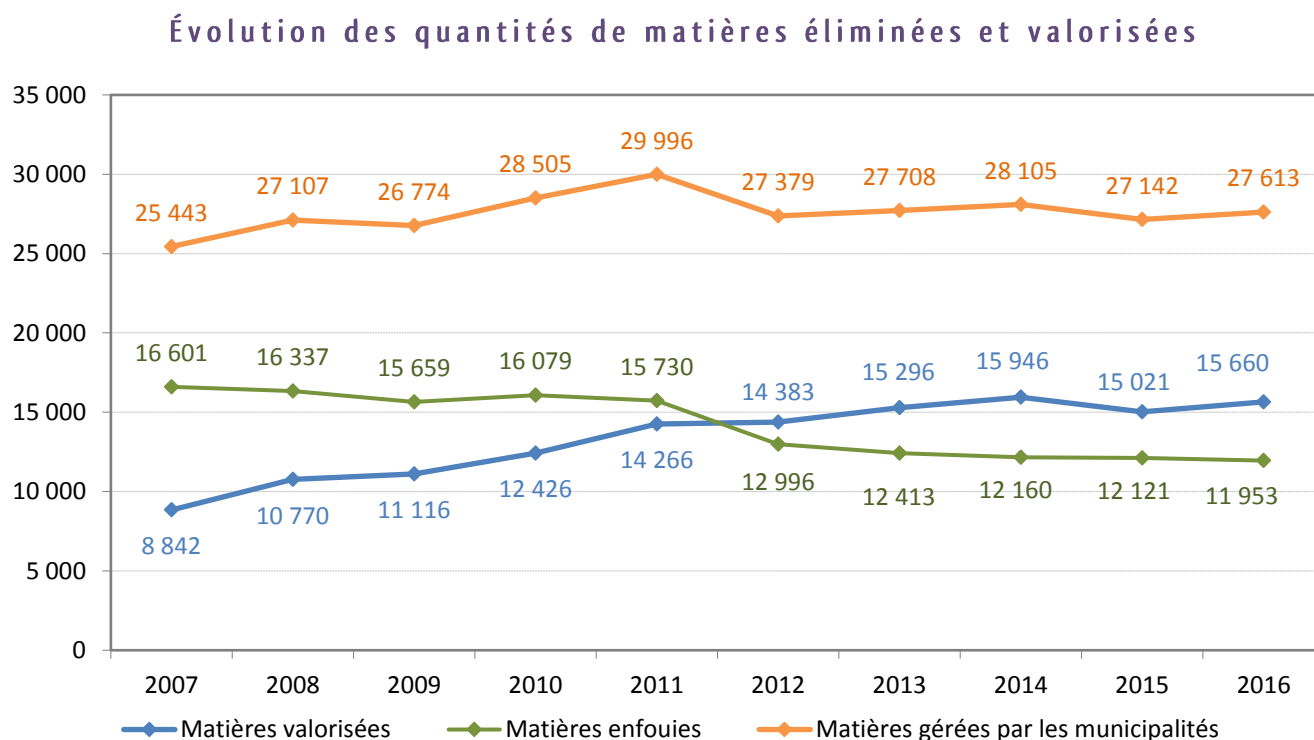
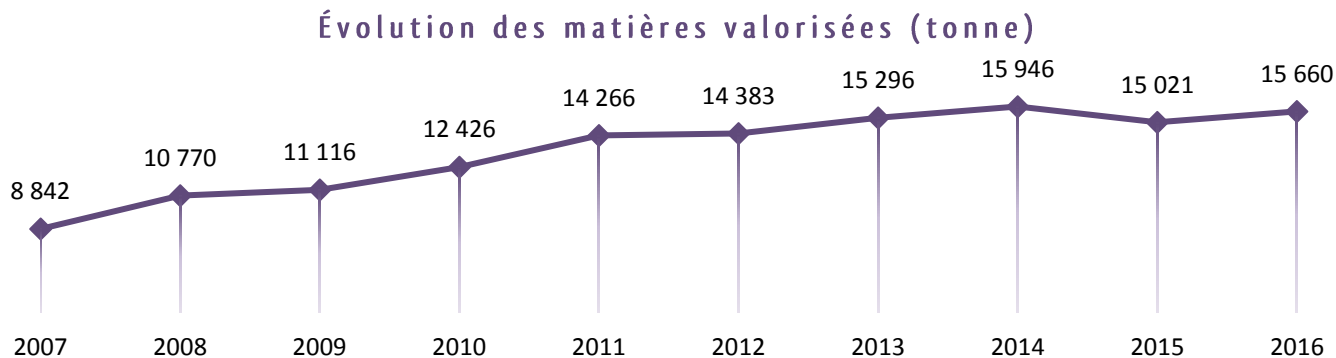


Répartition des matières gérées par les municipalités en 2016



3.9 Matières valorisées

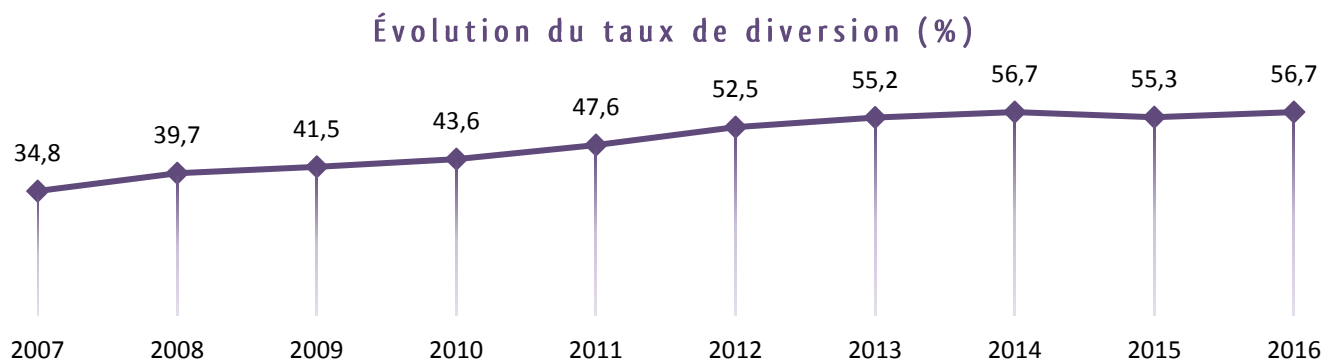
Les matières valorisées représentent 15 665 tonnes en 2016 comparativement à 15 021 tonnes en 2015. La composition des matières valorisées a changé au fil du temps. En 2007, le tonnage de matières valorisées était constitué à 62 % par des matières recyclables, 13 % par des matières organiques et 21 % des résidus encombrants, du bois ou des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD). En 2016, ces proportions sont respectivement de 43 %, 35 % et 20 %. L'offre de services des municipalités permet donc de détourner de l'enfouissement une quantité importante de matières, de plus en plus diversifiées.



3.10 Taux de diversion

Le taux de diversion représente le rapport entre le total des matières valorisées et le total des matières gérées. Ce taux a progressé entre 2007 et 2016 où il atteint 56,7 %. La situation demeure toutefois stable depuis les quatre dernières années. Il importe toutefois de mentionner que dans 9 municipalités le taux de diversion a progressé en 2016 alors qu'il a régressé dans 8 autres municipalités.

Dans plusieurs cas, l'offre de services pour valoriser les matières autres que celles acceptées dans les collectes s'est accrue et diversifiée au fil des ans. Pour poursuivre la progression du taux de diversion, il faut s'assurer que les citoyens fassent un tri adéquat de leurs matières résiduelles. Les actions prévues au PGMR vont d'ailleurs en ce sens.



ANNEXE 1

Rapport annuel pour le suivi de la mise en œuvre du PGMR
(plan d'action 2013-2018)



Rapport annuel pour le suivi de la mise en œuvre du PGMR (plan d'action 2013-2018)

Mars 2017

Description de l'action	Respon- sable	Collabo- rateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>	
			2013	2014	2015	2016	2017	2018		
Information, sensibilisation et éducation										
1	Mettre en place un événement annuel au cours duquel seront soulignées les réalisations des municipalités et élargir l'événement aux ICI à partir de 2015.	MRC	Municipalité CLD Association sectorielle	Réalisé	Reporté	Réalisé	Réalisé			<p>Le Gala des bons coups a eu lieu le 23 février 2015. 65 personnes y ont assisté. Au total, 11 projets réalisés en 2015 ont été présentés (7 projets municipaux et 4 projet d'ICI).</p> <p>En 2016, la remise des attestations pour l'Estrie du programme ICI ON RECYCLE! a été faite par Recyc-Québec dans le cadre du gala.</p>
2	Mettre en place, par la MRC et par les municipalités, un programme annuel de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles pour l'ensemble des secteurs.	MRC Municipalité		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé			<p>La MRC a déployé un kiosque d'information. Les municipalités pouvaient demander les services du kiosque et des animateurs lors d'événements publics. Douze événements, dont la Foire écosphère de Magog, ont été couverts, ce qui a permis de rejoindre plus de 480 personnes.</p> <p>À l'automne 2016, un atelier de sensibilisation a été offert dans les classes primaires de la MRC afin de mieux identifier les matières recyclables, les matières compostables et les déchets ultimes. L'atelier a permis de rejoindre 34 classes.</p> <p>En 2016, 11 municipalités ont réalisé différentes activités de sensibilisation (atelier, conférence, dépliant, guide, calendrier, site Internet, sondage, patrouille verte). Pour ce qui est des différentes activités ponctuelles, elles ont permis de rejoindre plus de 700 citoyens.</p>
◇	Demander aux municipalités de fournir un exemple de tous leurs outils de sensibilisation à la MRC afin qu'elle devienne un lieu de partage.	MRC	Municipalité	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé			<p>Les outils transmis par les municipalités sont disponibles auprès de la MRC et peuvent être utilisés par les autres municipalités du territoire.</p>

Description de l'action	Responsible	Collaborateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Concevoir des outils d'information, de sensibilisation et d'éducation et créer une banque d'outils et de règlements disponibles pour les municipalités. 	MRC		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé			En 2016, le microsite dédié aux matières résiduelles a été maintenu. Il est disponible au www.abcdubac.com . Plusieurs capsules d'information et textes de sensibilisation ont été diffusés au cours de l'année.
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Encourager la participation citoyenne dans la mise en œuvre des programmes annuels de sensibilisation. 	MRC Municipalité		En continu	En continu	En continu	En continu			
3 Organiser des ateliers de travail et une tournée des municipalités afin qu'elles puissent échanger sur la gestion des matières résiduelles et partager leur expertise ainsi que leurs programmes de sensibilisation.	MRC	Municipalité		Réalisé	Réalisé	Réalisé			Deux ateliers de travail avec les directeurs généraux ont été organisés en 2016. De plus, des rencontres avec les inspecteurs en environnement ont lieu une fois par mois afin de traiter de différents sujets, dont la gestion des matières résiduelles.
4 Faire de la MRC un modèle dans la gestion des matières résiduelles et demander aux municipalités de procéder à l'adoption d'une politique environnementale (ex. : conseil sans papier, réduction à la source, attestation ICI on recycle!, etc.).	MRC Municipalité			En cours	En cours	En cours			En 2016, les bureaux de la MRC ont été attesté au niveau 2 du programme « ICI ON RECYCLE! ». De plus, pour la tenue et l'organisation de ses différents événements, la MRC porte une attention pour limiter la production de matières résiduelles et favoriser l'achat local.
5 Encourager les municipalités à adopter une politique de gestion des matières résiduelles à appliquer lors de tenue d'événements publics sur leur territoire.	Municipalité	MRC	Reporté	En cours	Réalisé	Réalisé			En 2016, 5 municipalités ont une politique ou un règlement entourant la gestion des événements publics sur leur territoire. Un modèle de politique de gestion des matières résiduelles à appliquer lors de la tenue d'événements publics, réalisé en 2015 par la MRC, est accessible aux municipalités.
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Encourager les organisateurs d'événements à gérer les matières résiduelles qu'ils produisent selon le principe des 3RV-E. 	Organisateur	Municipalité		Réalisé	Réalisé	Réalisé			En 2016, au moins 43 événements écoresponsables ont été réalisés sur le territoire.
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Offrir de la formation ou des outils de formation aux organisateurs d'événements. 	MRC	Municipalité Organisateur		Réalisé	Réalisé	Réalisé			Aucune demande n'a été faite auprès de la MRC en 2016.
6 Appuyer les campagnes de sensibilisation mises en place sur notre territoire par les différentes régies.	Régie	MRC	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé			Appui aux activités de sensibilisation de RécupEstrie, dont la journée portes-ouvertes du centre de tri et les visites du centre de tri offertes aux écoles.

Description de l'action	Responsible	Collaborateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>	
			2013	2014	2015	2016	2017	2018		
7	Réaliser, en collaboration avec les municipalités, une campagne d'information auprès des résidents (permanents et saisonniers) ainsi que des touristes concernant différentes thématiques afin d'augmenter la participation et diminuer les problématiques associées aux collectes (ex. : matière organique, matière recyclable, matière qui sera bannie de l'enfouissement, réduction à la source, valorisation des produits usagés, etc.).	MRC	Municipalité	Réalisé	Non réalisé	Réalisé	Réalisé			La campagne de sensibilisation <i>L'ABC du bac : trier, c'est un jeu d'enfant</i> s'est poursuivie en 2016. <ul style="list-style-type: none"> • Un concours a été réalisé pour sensibiliser la population. • Plusieurs capsules d'information ont été diffusées dans le journal local, via les infolettres, les bulletins municipaux et sites Internet. • Le kiosque de la MRC arborait également les couleurs de la campagne et diffusait le message.
8	Mettre en place des mesures ou offrir des incitatifs pour encourager les citoyens à faire du compostage domestique et à pratiquer l'herbicyclage afin de réduire à la source la quantité de matières organiques collectées.	MRC	Municipalité	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé			La MRC a poursuivi son programme offrant un remboursement de 50 % sur le prix d'un composteur domestique, jusqu'à un maximum de 30 \$. Une municipalité offre également un tel service. Au total, 12 demandes ont été traitées en 2016.
	◆ Former des maîtres composteurs pour encourager la pratique du compostage domestique.	Municipalité		Non réalisé	Non réalisé	Non réalisé	Non réalisé			Aucune activité visant à former de nouveaux maîtres composteurs n'a été organisée par les municipalités en 2016. Une trentaine de maîtres composteurs ont été formés dans deux municipalités en 2012.
9	Mettre en place des mesures de réduction à la source (ex. : programme de financement pour des couches lavables, distribution d'un autocollant pour éviter les publicités).	Municipalité	MRC	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé			En 2016, 10 municipalités avaient un programme de financement pour l'achat de couches lavables. Une municipalité a également poursuivi son programme de tarification utilisateur/payeur pour la gestion des déchets. Finalement, une municipalité, en plus de la MRC, offrait un programme pour les composteurs domestiques.
10	Poursuivre la réalisation et bonifier le bottin des services de récupération disponibles sur le territoire de la MRC afin de faire connaître également les différents récupérateurs œuvrant au niveau des ICI et CRD.	MRC	Municipalité ICI / CRD	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé			Un guide de gestion des matières résiduelles est disponible sur le site Internet de la MRC ainsi que sur le site de l'ABC du bac pour le secteur résidentiel.
	◆ Faire connaître auprès des ICI et CRD les services offerts par la MRC et les municipalités ainsi que les programmes nationaux disponibles.	MRC Municipalité	Association sectorielle	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé			Un second guide s'adressant au secteur ICI est également disponible. Il donne de l'information sur le principe des 3RV dans les ICI, les services municipaux disponibles, les services de récupération, les ressources pour aider les ICI dans la gestion des matières résiduelles et les programmes de reconnaissance et d'attestation.
	◆ Développer une section interactive sur le site Internet de la MRC pour diffuser et recevoir de l'information pour les ICI et CRD.	MRC			Abandonné					Plusieurs municipalités diffusent également ces guides via leur site Internet.

Description de l'action	Responsible	Collaborateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>	
			2013	2014	2015	2016	2017	2018		
11	Collaborer avec des associations sectorielles afin de réaliser des activités de sensibilisation pour les ICI et CRD, entre autres, pour qu'ils mettent en place des mesures de réduction à la source (ex. : limiter le suremballage) ou des plans de gestion des matières résiduelles basés sur le principe des 3RV-E.	MRC	Association sectorielle	Reporté	Partiellement réalisé	Non réalisé	Réalisé			Une activité de sensibilisation sous le thème du développement durable a été organisée à l'automne 2016 (voir action 13). Un publiereportage a été réalisé avec une entreprise attestée niveau 3 du programme ICI ON RECYCLE et diffusé via différentes plates-formes.
	◆ Promouvoir le programme d'attestation « ICI on recycle! » de Recyc-Québec.	CREE	MRC	Réalisé	Non réalisé	Non réalisé	Réalisé			
12	Faire connaître, aux secteurs ICI et CRD, les objectifs du PGMR découlant de la Politique québécoise.	MRC		Réalisé						
13	Mettre en place une activité annuelle de réseautage permettant aux ICI, CRD et intervenants dans la gestion des matières résiduelles de se rencontrer et d'échanger.	CLD	MRC	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé			Une activité de sensibilisation sous le thème du développement durable a été organisée à l'automne 2016. Cette activité a permis de faire connaître les services d'accompagnement disponibles.
14	Intervenir auprès du gouvernement, de la FQM et de l'UMQ pour que des mesures plus restrictives concernant le suremballage, l'utilisation de produits à contenu recyclé, la limitation de l'utilisation de la styromousse et l'obligation d'inscrire le type de plastique sur les contenants soient adoptées.	MRC		Reporté	Reporté	Réalisé	Non réalisé			
15	Sensibiliser le gouvernement au fait que des données quantifiées ne sont pas disponibles pour les ICI et CRD et que l'on doit se baser sur des estimations.	MRC		Reporté	Abandonné					
16	Intervenir auprès du gouvernement, de la FQM et de l'UMQ pour que des incitatifs soient proposés afin que les ICI participent à la réalisation des objectifs gouvernementaux et régionaux.	MRC			Reporté	Réalisé				
17	Suggérer au gouvernement qu'il mette en place un projet à l'échelle nationale concernant la valorisation des couches et des culottes jetables ou qu'il donne ce mandat à l'industrie.	MRC				Non réalisé				
Acquisition de connaissances										
18	Réaliser une étude de caractérisation des déchets pour connaître leur composition afin de faire un suivi des actions mises en place et de mieux cibler les interventions.	MRC	Régie Municipalité	Réalisé	Réalisé					

	Description de l'action	Responsible	Collaborateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>
				2013	2014	2015	2016	2017	2018	
19	Réaliser une étude afin d'évaluer les possibilités de rapprocher les lieux de traitement des boues de fosses septiques afin de réduire les coûts associés au transport.	MRC	Municipalité			Non réalisé				Aucun nouveau site pour le traitement des boues de fosses septiques n'est disponible actuellement dans la région.
	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Prévoir des ententes avec des lieux de traitement des boues de fosses septiques plus près du territoire de la MRC, selon les résultats de l'étude. 	Municipalité					En cours			La Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook a obtenu les autorisations pour traiter les boues de fosses septiques. L'infrastructure sera disponible en 2017. Des municipalités se sont montrées intéressées à y faire traiter les boues recueillies sur leur territoire.
20	Réaliser une étude de cas visant à déterminer les avantages et inconvénients reliés aux différents modes de gestion des vidanges des boues de fosses septiques.	MRC	Municipalité				Réalisé			Un rapport a été réalisé par la MRC et transmis aux municipalités.
21	Organiser un atelier de travail aux deux ans sur la valorisation des boues des stations d'épuration.	MRC	Municipalité		Non réalisé		Non réalisé			La tenue de cet atelier n'a pas été jugé nécessaire par les municipalités.
22	Réaliser un inventaire détaillé des matières résiduelles pour les secteurs ICI et CRD, car il s'agit d'un préalable nécessaire à toutes les démarches de mise en commun, d'acquisition de connaissances sur les matières pouvant s'intégrer aux collectes municipales et aux matières problématiques.	MRC	ICI / CRD		Réalisé		Non réalisé			La MRC n'a pas jugé nécessaire de réaliser un inventaire en 2016. Les données de l'inventaire de 2014 seront actualisées seulement en 2018.
	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Déterminer, en collaboration avec le secteur ICI et CRD, des objectifs intermédiaires permettant d'atteindre l'objectif de valoriser 100 % des matières organiques en 2020. 	MRC ICI / CRD			Non réalisé					
	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaborer un questionnaire fonctionnel pour la collecte des données qui serviront au portrait régional en fonction de la réalité des ICI et CRD. 	MRC	ICI / CRD	Reporté	Abandonné					
23	Demander un avis juridique concernant la gestion des résidus de CRD et l'intégration de l'obligation de valoriser les résidus de CRD dans les règlements municipaux.	MRC			Abandonné					
	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Modifier les règlements municipaux afin d'obliger la valorisation des résidus de CRD lors de l'émission de permis de construction, de rénovation ou de démolition, selon les résultats de l'avis juridique. 	Municipalité			Suspendu	Suspendu				En attente des directives concernant le bannissement du bois de l'enfouissement.
24	Mettre en place un projet de recherche et développement pour une matière sans débouché et en faire un exemple de réussite.	ICI	CLD, MRC	Reporté	Suspendu					

Description de l'action	Responsible	Collaborateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	
25 Exiger un rapport annuel de la part du MDDEFP concernant le suivi post-fermeture du site d'enfouissement sanitaire situé sur le territoire de la Ville de Magog.	MRC		Réalisé	Reporté	Réalisé	Réalisé			Une mise à jour de la situation a été présentée lors d'une rencontre annuelle avec les représentants du MDDELCC. Cette rencontre a eu lieu à l'automne 2016.
Gestion des matières résiduelles									
26 Recueillir et diffuser des exemples de devis d'appels d'offres pour les contrats municipaux reliés à la gestion des matières résiduelles.	MRC	Municipalité UMQ, FQM		Réalisé					
27 Vérifier l'intérêt des municipalités à procéder à des appels d'offres communs pour des achats regroupés en fonction des besoins des municipalités.	MRC	Municipalité		Réalisé	Réalisé	Réalisé			Lors d'un atelier de travail avec les directeurs généraux et les responsables en gestion des matières résiduelles dans les municipalités cet élément a été vérifié.
28 Valider les mesures permettant d'optimiser les collectes de matières résiduelles en place afin de réduire les coûts, limiter le transport et augmenter la quantité de matières collectées (ex. : regroupements de municipalités, bacs roulants, fréquence des collectes, co-collectes, collectes municipales/privées, uniformisation de l'aspect visuel des bacs, etc.).	Municipalité	MRC	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé			Un soutien technique est disponible pour les municipalités en fonction de leurs besoins.
29 Adopter ou modifier la réglementation municipale pour interdire de mettre dans le bac à déchets :	Municipalité	MRC UMQ, FQM							En attente des orientations gouvernementales.
◆ Le papier et le carton recyclable;	Municipalité		Suspendu						En 2016, dans 8 municipalités, il y a un règlement interdisant de mettre les matières recyclables dans la collecte des déchets, ce qui inclut le papier et le carton.
◆ Le bois;	Municipalité			Suspendu					En 2016, dans 8 municipalités, il y a un règlement interdisant de mettre le bois dans la collecte des déchets.
◆ Les matières organiques (débuter les modifications).	Municipalité								En 2016, dans 5 municipalités, il y a un règlement interdisant de mettre les matières organiques dans la collecte des déchets.
30 Favoriser les partenariats entre les municipalités pour optimiser les accès aux services d'écocentres.	Municipalité	MRC	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé			En 2016, la Ville de Magog a fait parvenir une proposition de partenariat aux municipalités du territoire pour que leurs citoyens puissent accéder à l'écocentre. 5 partenariats sont en application : <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Magog : 3 municipalités ont accès à l'écocentre • Canton de Potton : 1 municipalité a accès à l'écocentre • Ville de Sherbrooke : 1 municipalité a accès à l'écocentre
31 Intégrer une obligation de valoriser les résidus de béton, de brique et d'asphalte ainsi que le bois dans les contrats municipaux.	Municipalité				Partiellement réalisé				Une municipalité a intégré une obligation de valoriser les résidus d'asphalte. Dans 8 municipalités, aucun contrat où cela était applicable n'a été octroyé.

Description de l'action	Responsible	Collaborateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	
32 Favoriser le regroupement d'entreprises pour leur permettre de négocier de meilleurs tarifs, mettre en commun certaines matières ou procéder à des appels d'offres communs.	ICI / CRD Association sectorielle	CLD MRC		Suspendu	Suspendu	Non réalisé			
33 Développer une synergie dans les parcs industriels pour que des résidus industriels servent de matières premières pour d'autres entreprises.	CLD	ICI		Suspendu	Suspendu	Non réalisé			
Collectes, services et infrastructures									
34 Offrir dans toutes les municipalités de la MRC un service de collecte pour les matières organiques du secteur résidentiel.	Municipalité			Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé			À la fin de 2016, une collecte de matières organiques est disponible dans 14 des 17 municipalités de la MRC.
35 Mettre en place des collectes de résidus verts, particulièrement dans les municipalités qui n'ont pas encore pris en charge les matières organiques.	Municipalité			Réalisé	Réalisé	Réalisé			Une collecte de résidus verts (feuilles mortes et/ou arbres de Noël) est disponible dans 10 municipalités. Au total, 20 collectes de résidus verts ont été réalisées sur le territoire de la MRC en 2016.
36 Mettre en place des collectes ponctuelles pour le bois (meubles, bois de construction, branches, etc.).	Municipalité			Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé			En 2016, des collectes séparées ont été effectuées pour le bois dans une municipalité de la MRC.
37 Prévoir des collectes séparées de celles des déchets pour les encombrants afin de favoriser la valorisation de ces matières.	Municipalité				Partiellement réalisé	Partiellement réalisé			En 2016, 15 des 17 municipalités avaient une collecte des résidus encombrants séparée de la collecte des déchets.
38 Organiser des collectes ponctuelles de résidus domestiques dangereux (RDD) et TIC.	Municipalité	MRC	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé			Une collecte de RDD est organisée pour les municipalités membres de la RIGDSC. Le service est aussi offert aux écocentres du Canton de Potton, du Canton d'Orford et à celui de la Ville de Magog ainsi que lors des écocentres mobiles organisés par trois municipalités.
39 Organiser des écocentres mobiles dans les municipalités.	Municipalité	MRC	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé			Trois municipalités ont organisé des écocentres mobiles en 2016.
40 Rendre disponibles dans les lieux publics et lors d'événements des équipements pour la collecte des matières recyclables et des matières organiques.	Municipalité	MRC		Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé			En 2016, 69 % des lieux publics ont des équipements pour les matières recyclables et 44 % ont des équipements pour les matières organiques.
41 Évaluer la possibilité de mettre en place un programme pour la récupération de plastique souple (plastique agricole ou de ICI).	UPA Municipalité	MRC		Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé			En 2016, 4 municipalités offrent un service pour la collecte des plastiques agricoles.
42 Ouvrir deux nouveaux écocentres permanents sur le territoire de la MRC.	Municipalité	MRC			Réalisé				

Description de l'action	Responsible	Collaborateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	
43 Évaluer le nombre de points de dépôt nécessaires pour assurer la proximité des services de récupération de RDD. ◆ Rendre accessibles des points de dépôt pour les matières couvertes par les programmes liés à la responsabilité élargie des producteurs.	MRC	Municipalité	Reporté	Reporté	Réalisé				
	Municipalité	MRC		Partiellement réalisé	Réalisé	Réalisé			L'ensemble des citoyens peut avoir accès à un point de dépôt pour les matières couvertes par la REP, entre autres, via certains commerces. En 2016, 10 municipalités rendaient un point de dépôt accessible pour leurs citoyens (hôtel de ville, garage municipal, écocentre).
44 Évaluer la pertinence de mettre en place une ressourcerie ou des entreprises d'économie sociale et supporter les initiatives locales faites à ce niveau afin de favoriser la valorisation de certaines matières.	Municipalité CLD	MRC	En cours	En cours	En cours	En cours			Un projet d'expansion de la Ressourcerie des Frontières est en cours de réalisation afin de couvrir l'ensemble du territoire de la MRC. En 2016, la Ressourcerie des Frontières fournissait un service de gestion des encombrants à 12 des 17 municipalités du territoire.
45 Encourager la mise en place de nouveaux points de dépôt permettant la récupération des vêtements et textiles.	Municipalité	Organisme		Partiellement réalisé	Réalisé	Réalisé			Le territoire de la MRC est bien desservi par différents services permettant la récupération des vêtements et des textiles.
46 Mettre en place un composteur modulaire dans la municipalité du Canton de Potton afin de faire une gestion locale des matières organiques.	Canton de Potton	MRC Municipalité		En cours	Abandonné				
47 Implanter une usine de biométhanisation à la Ville de Magog permettant de traiter les matières organiques et les boues municipales.	Ville de Magog	MRC Municipalité		Abandonné					
48 Permettre l'accès des ICI et CRD aux écocentres pour les volumes comparables au secteur résidentiel et assurer la proximité de ces services.	Municipalité			Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé			Dans 14 municipalités, les ICI ont accès à un service d'écocentre. Des frais peuvent s'appliquer pour certaines matières.
49 Permettre aux ICI de participer aux collectes municipales pour les matières et les quantités générées comparables au secteur résidentiel (ex. : matières organiques).	Municipalité			Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé			Une partie des ICI ont accès aux services de collecte municipale. Selon les données disponibles, le nombre d'ICI desservis en 2016 est le suivant : <ul style="list-style-type: none"> Collecte des déchets : 278 (12 municipalités) Collecte des matières recyclables : 452 (16 municipalités) Collecte des matières organiques : 159 (11 municipalités)
50 Offrir une collaboration aux ICI, par le biais d'une personne-ressource, pour ce qui est de la gestion des matières résiduelles, la formation du personnel, la disponibilité des services. ◆ Trouver des services et rendre disponible l'information pour les matières résiduelles problématiques.	Association sectorielle	MRC Municipalité			Suspendu	Réalisé			En 2016, la MRC a signé une entente avec l'organisme ADDERE Service-conseil en vue de mettre en place, pour les ICI, un programme de service d'accompagnement dans une démarche en développement durable, ce qui inclut la gestion des matières résiduelles.
	Association sectorielle	MRC Municipalité			Suspendu	Réalisé			

Description de l'action	Responsible	Collaborateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	
51 Mettre en place, si pertinent, un projet pilote afin d'améliorer la gestion des matières organiques au CSSS Memphrémagog	CSSS	Ville de Magog MRC		En cours	Partiellement réalisé				
52 Évaluer la pertinence de mettre en place un projet de gestion locale des matières organiques pour la municipalité de Saint-Benoît-du-Lac, si aucune autre option n'est disponible.	Saint-Benoît-du-Lac	MRC Municipalité		Reporté	Reporté				
53 Maintenir les services de collectes (déchets, matières recyclables, matières organiques) actuellement offerts sur le territoire de la MRC	Municipalité		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé			Toutes les municipalités offrent un service de collecte des déchets et des matières recyclables. À la fin de 2016, 14 municipalités offrent un service de collecte des matières organiques.

ANNEXE 2

Bilan de la gestion des matières résiduelles 2016
(secteur résidentiel et ICI inclus dans les services municipaux)

Bilan de la gestion des matières résiduelles 2016 (secteur résidentiel et ICI inclus dans les services municipaux)

Mise à jour 2017-03-16	Pop. perm. 2016 *	Pop. vill. 2016 **	Déchets enfouis													Matières recyclables												
			quantité (tonne)	Per capita (kg)												quantité (tonne)												
				2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Austin	1 532	1 845	334,89	218,6	199,2	307,6	253,5	308,6	323,8	353,5	407,7	419,0	463,9	458,1	426,8	369,40	241,1	224,9	203,5	187,9	292,0	243,9	210,1	202,4	169,1	182,1	185,5	147,2
Ayer's Cliff	1 117	330	270,90	242,5	227,5	230,9	228,7	241,6	279,7	257,6	248,4	422,8	418,2	348,9	303,6	197,94	177,2	196,6	203,9	221,0	235,8	214,0	244,3	225,6	125,0	90,2	83,2	68,4
Bolton-Est	951	986	198,75	209,0	219,4	220,8	231,8	334,8	431,7	586,1	584,8	636,3	694,3	596,8	682,4	126,75	133,3	139,4	139,2	122,3	165,7	142,4	148,8	102,5	103,8	44,8	26,5	37,7
Eastman	1 836	1 708	422,07	229,9	218,8	208,4	326,1	388,2	572,2	651,0	616,0	710,9	781,1	726,2	655,0	290,52	158,2	154,9	156,4	171,6	191,5	171,8	125,6	153,4	180,4	171,5	154,1	128,8
Hatley (M)	748	440	143,17	191,4	189,6	226,5	237,5	209,0	245,4	268,7	332,4	343,8	412,5	511,1	537,8	161,10	215,4	229,1	236,6	334,2	258,2	244,1	169,8	131,0	108,4	95,1	66,7	59,9
Hatley Ct	2 117	300	349,78	165,2	175,8	189,6	166,5	214,0	213,2	224,0	237,3	253,1	269,9	326,1	326,2	226,64	107,1	124,4	156,6	147,2	157,4	149,3	147,5	109,9	119,7	83,1	73,7	72,1
Magog	26 522	3 279	6 172,01	232,7	233,9	225,2	238,4	253,1	324,9	318,5	316,4	304,5	308,5	317,6	248,2	3 001,94	113,2	110,7	111,8	126,1	120,9	143,5	122,1	119,2	127,3	118,1	130,7	102,2
North Hatley	691	274	195,42	282,8	339,0	296,4	343,5	262,9	268,3	243,8	302,9	331,0	328,6	568,5	593,3	116,76	169,0	153,0	172,7	132,9	137,7	156,1	144,1	130,8	154,2	223,7	135,6	142,6
Ogden	757	613	185,84	245,5	256,8	238,7	267,2	278,0	290,0	248,3	268,9	371,4	431,6	476,7	524,9	92,85	122,7	125,2	126,5	125,1	131,3	134,9	111,3	108,8	107,9	82,9	71,2	44,5
Orford	4 138	2 635	1 474,99	356,4	410,7	437,7	399,0	420,3	451,3	505,3	546,2	521,6	507,0	550,3	598,8	802,69	194,0	204,4	206,8	212,8	216,5	208,6	215,0	207,8	191,0	172,7	134,9	127,4
Potton	1 817	2 391	422,76	232,7	215,4	210,2	272,6	361,4	433,7	410,5	381,6	388,5	418,4	437,4	509,3	327,99	180,5	196,7	206,7	174,3	164,2	140,5	121,9	122,2	112,3	115,3	87,6	82,0
Saint-Benoît-du-Lac	43	0	6,00	139,5	115,2	131,5	142,7	313,6	377,3	353,8	445,6	443,5	nd	nd	466,7	25,00	581,4	598,0	516,7	570,8	579,5	579,8	482,3	424,0	442,0	141,4	116,3	77,8
Ste-Catherine-de-Hatley	2 501	930	396,21	158,4	150,2	159,7	147,5	147,1	184,8	200,1	195,3	216,6	258,4	273,2	349,0	306,65	122,6	124,1	122,2	123,3	123,4	122,8	128,3	132,2	134,6	143,4	128,9	114,4
Saint-Étienne-de-Bolton	588	501	105,69	179,7	222,4	195,7	230,3	205,6	246,6	394,5	282,6	660,1	478,4	448,4	516,6	50,85	86,5	106,4	111,3	95,6	111,6	157,0	107,0	103,2	113,3	108,3	79,5	62,4
Stanstead (V)	2 777	25	705,82	254,2	237,7	230,8	253,4	239,7	272,9	313,3	298,9	359,7	343,8	463,1	296,0	290,51	104,6	109,5	109,7	126,3	119,1	127,6	139,2	131,9	106,8	88,4	6,4	54,5
Stanstead Ct	973	1 196	291,75	299,8	305,7	325,6	320,2	351,0	481,6	531,8	429,6	435,1	480,0	587,8	562,3	190,31	195,6	203,1	191,1	178,6	188,6	157,3	162,4	157,9	211,7	115,1	89,5	67,4
Stukely-Sud	1 029	246	277,00	269,2	292,5	241,7	259,0	302,3	299,7	280,7	264,0	273,9	245,2	333,9	329,4	113,03	109,8	107,7	112,7	111,8	130,0	155,5	123,7	112,3	110,8	96,4	80,0	105,6
Total MRC 2016	50 137	17 699	11 953,05	238,4	242,2	241,7	252,4	270,5	330,5	340,9	340,1	353,5	364,5	389,0	348,8	6 690,92	133,5	134,8	136,8	145,6	146,7	154,9	139,0	133,4	133,9	121,7	113,1	97,3
Total MRC 2015	50 039	17 679	12 120,98	242,2												6 743,25	134,8											
Total MRC 2014	50 305	18 180	12 159,52	241,7												6 880,32	136,8											
Total MRC 2013	49 180	17 738	12 412,64	252,4												7 158,57	145,6											
Total MRC 2012	48 047	17 553	12 995,88	270,5												7 049,18	146,7											
Total MRC 2011	47 599	17 571	15 730,49	330,5												7 370,97	154,9											
Total MRC 2010	47 162	17 356	16 079,45	340,9												6 554,82	139,0											
Total MRC 2009	46 041	17 196	15 658,76	340,1												6 141,18	133,4											
Total MRC 2008	46 210	17 234	16 337,37	353,5												6 187,97	133,9											
Total MRC 2007	45 546	19 613	16 601,42	364,5												5 544,77	121,7											
Total MRC 2006	45 018	19 626	17 511,11	389,0												5 090,73	113,1											
Total MRC 2005	44 193		15 412,58	348,8												4 298,27	97,3											
Total MRC 2000	41 656		15 659,00	375,9												1 378,00	33,1											

Source:

* Décret du MAMOT pour l'année 2016

** Sommaire des rôles d'évaluation - exercice financier 2016 (nbr de rés. vill x 2,8)

Bilan de la gestion des matières résiduelles 2016 (secteur résidentiel et ICI inclus dans les services municipaux)

Mise à jour 2017-03-16	Pop. perm. 2016 *	Pop. vill. 2016 **	Matières compostables																		RDD/TIC														Textile								
			Col. 3 voies (tonne)	Collecte résidus verts (tonne)	Composteurs domestiques (ateliers de la MRC)				TOTAL Matières compos. (tonne)	Per capita (kg)											Point de dépôt (tonne)	Collecte / éco-centre mobile (tonne)	Éco- centre (tonne)	TIC (tonne)	Total RDD/ TIC (tonne)	Per capita (kg)											Total (tonne)	per capita 2016 (kg)					
					Nb bacs 2016	Nb bacs avant 2016	Nb bacs (cumul)	Qté cumul (tonne)		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006						2005	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007			2006	2005			
Austin	1 532	1 845	115,40	1,33		136	136	13,6	130,33	85,07	89,81	28,6	21,7	10,2	5,9	7,7	6,8	6,9	3,4	3,2	2,5	3,95		4,13	1,13	9,21	6,01	2,32	2,89	1,59	2,45	2,55	2,13	2,12	2,17	2,24	1,61	1,54					
Ayer's Cliff	1 117	330	104,39			10	10	1	105,39	94,35	103,18	101,5	97,3	97,3	96,5	106,8	100,2	71,4	0,8	0,4	0,3	2,40	0,75		0,15	3,31	2,96	2,52	2,04	1,98	2,50	3,47	3,57	3,15	2,57	20,43	2,08	1,89	2,60	2,33			
Bolton-Est	951	986	1,00			2	41	43	4,3	5,30	5,57	4,37	4,2	3,8	4,3	4,4	4,4	4,7	3,8	3,9	3,8		2,87	0,43		3,30	3,47	3,40	2,43	1,11	0,47	0,00	0,00	0,00	0,76	1,44	0,00	0,81					
Eastman	1 836	1 708	182,90			57	57	5,7	188,60	102,72	94,20	89,6	3,2	3,4	3,5	3,3	3,3	3,3	1,2	0,8	0,8	3,56	1,55		0,81	5,93	3,23	3,96	2,94	3,53	3,52	2,08	1,47	1,56	0,93	1,29	1,35	1,41	15,85	8,63			
Hatley (M)	748	440	80,85			1	1	0,1	80,95	108,22	110,55	99,9	115,8	95,0	91,4	74,5	38,2	0,1	0,1	0,1	0,1	2,03	0,17			2,20	2,94	2,46	0,15	1,72	2,04	2,48	2,26	1,90	1,62	13,27	1,88	0,89					
Hatley Ct	2 117	300	132,50			31	31	3,1	135,60	64,05	68,20	56,3	60,7	62,2	54,8	57,1	39,5	1,7	1,8	2,0	1,9		0,75			0,75	0,35	0,40	1,22	1,05	0,87	0,78	1,72	0,53	0,73	7,01	0,00	0,16					
Magog	26 522	3 279	1 569,69	2 011,94		3	644	647	3 646,33	137,48	114,69	118,1	114,1	106,1	69,0	68,7	79,9	56,4	41,9	26,3	35,7				90,28	86,87	177,15	6,68	3,92	3,49	4,11	5,79	3,74	3,36	4,52	3,26	2,38	2,29	0,99	41,77	1,57		
North Hatley	691	274	66,24			28	28	2,8	69,04	99,91	103,52	88,2	94,4	78,7	69,4	78,7	42,1	3,8	3,6	3,5	3,5		0,17			0,17	0,25	0,80	0,00	0,51	1,64	1,43	6,94	1,97	0,91	9,42	0,00	0,24					
Ogden	757	613	15,29			11	11	1,1	16,39	21,65	18,91	14,0	15,3	20,4	19,5	18,0	18,9	1,6	0,9	0,5	0,5		1,16			1,16	1,53	0,14	0,44	1,04	1,15	1,59	1,83	1,26	0,14	9,46	0,00	0,02					
Orford	4 138	2 635	395,77			97	97	9,7	405,47	97,99	97,58	104,3	103,2	105,3	104,9	90,4	67,4	50,1	37,9	11,0	1,9				10,44	8,15	18,59	4,49	4,84	3,54	3,30	3,18	1,28	1,08	1,25	1,05	0,71	0,33	0,83	18,33	4,43		
Potton	1 817	2 391	148,10	0,30		165	165	16,5	164,90	90,75	95,77	87,5	54,3	7,6	4,5	2,0	1,5	1,4	1,3	0,9	0,7				6,64	4,90	11,54	6,35	9,35	7,54	3,93	8,22	2,95	4,26	2,62	2,65	2,07	1,21	2,18	10,56	5,81		
Saint-Benoît-du-Lac	43	0				1	1	0,1	0,10	2,33	2,00	2,1	2,1	2,3	2,2	2,1	2,0	2,0	2,3	0,0	0,0						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Ste-Catherine-de-Hatley	2 501	930	221,32			36	36	3,6	224,92	89,93	88,40	76,3	84,5	83,5	79,2	83,6	85,9	42,6	1,3	1,0	0,6		2,03			2,03	0,81	3,17	0,12	0,60	3,03	2,17	0,51	2,79	3,84	3,91	0,00	0,26					
Saint-Étienne-de-Bolton	588	501				7	208	215	21,50	36,56	36,30	34,6	35,1	34,0	33,8	31,6	10,0	9,9	6,3	6,2	5,5	1,19	0,56	0,19	0,22	2,16	3,67	4,03	2,15	1,41	1,17	1,62	2,64	1,57	1,53	1,08	0,91	1,45	4,46	7,59			
Stanstead (V)	2 777	25	257,89			1	28	29	260,79	93,91	92,20	85,3	80,5	79,2	74,2	65,6	60,6	3,3	0,9	0,3	0,1		3,42			3,42	1,23	0,00	0,86	2,04	1,91	1,43	2,04	1,64	1,08	12,35	0,00	0,28	26,61	9,58			
Stanstead Ct	973	1 196	78,67	0,09		20	20	2	80,76	83,00	83,02	67,6	72,9	67,7	63,6	65,4	54,3	21,4	1,7	1,5	0,9	2,83	0,64	0,18		3,65	3,75	2,94	3,15	5,48	1,94	2,75	2,59	4,83	1,62	3,03	4,68	1,90					
Stukely-Sud	1 029	246				18	18	1,8	1,80	1,75	1,75	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	1,6	1,5	1,1	1,1	3,59				3,59	3,49	2,28	2,73	3,34	3,38	3,96	1,79	2,53	1,89	1,55	1,81	0,76					
Total MRC 2016	50 137	17 699	3 370,01	2 013,66	13	1 532	1 545	154,5	5 538,2	110,5	98,6	96,4	89,4	83,8	62,4	60,9	62,5	38,4	25,2	15,0	19,3	19,55	14,07	112,29	102,24	248,15	4,95	3,52	2,95	3,23	4,39	2,93	2,74	3,30	2,49	3,99	1,61	0,95	120,17	2,40			
Total MRC 2015	50 039	17 679	4 307,99	474,07	12	1 520	1 532	153,2	4 935,3	98,6												33,60	14,75	57,59	70,13	176,07	3,52												102,98	2,06			
Total MRC 2014	50 305	18 180	3 222,49	1 476,00	37	1 483	1 520	152,0	4 850,5	96,4												15,55	9,67	85,24	37,91	148,38	2,95													220,11	4,38		
Total MRC 2013	49 180	17 738	2 999,10	1 250,10	68	1 415	1 483	148,3	4 397,5	89,4												24,19	16,47	55,96	62,44	159,06	3,23													198,74	4,04		
Total MRC 2012	48 047	17 553	2 406,56	1 475,89	84	1 331	1 415	141,5	4 024,0	83,8												18,98	16,56	114,61	60,80	210,96	4,39													215,63	4,49		
Total MRC 2011	47 599	17 571	1 140,48	1 694,63	96	1 235	1 331	133,1	2 968,2	62,4												50,78	14,45	67,22	7,09	139,55	2,93													185,46	3,90		
Total MRC 2010	47 162	17 356	1 075,06	1 672,03	250	985	1 235	123,5	2 870,6	60,9												54,00	17,81	52,93	4,56	129,30	2,74													100,60	2,13		
Total MRC 2009	46 041	17 196	875,03	1 902,00	73	912	985	98,5	2 875,5	62,5												57,58	13,27	80,11	1,20	152,15	3,30														77,09	1,67	
Total MRC 2008	46 210	17 234	347,62	1 333,71	192	720	912	91,2	1 772,5	38,4												66,72	9,24	39,33		115,29	2,49														101,49	2,20	
Total MRC 2007	45 546	19 613	119,69	954,52	142	578	720	72,0	1 146,2	25,2												54,36	100,68	26,70		181,74	3,99														70,74	1,55	
Total MRC 2006	45 018	19 626		618,13	124	454	578	57,8	675,9	15,0												41,28	31,01			72,29	1,61														15,00	0,33	
Total MRC 2005	44 193			806,60	454		454	45,4	852,0	19,3												35,32	6,85			42,17	0,95																
Total MRC 2000	41 656																																										

Source:

* Décret du MAMOT pour l'année 2016

** Sommaire des rôles d'évaluation - exercice financier 2016 (nbr de rés. vill x 2,8)

Bilan de la gestion des matières résiduelles 2016 (secteur résidentiel et ICI inclus dans les services municipaux)

Mise à jour 2017-03-16	Pop. perm. 2016 *	Pop. vill. 2016 **	Total encombrants, CRD et autres						Total des matières gérées par les municipalités														Total de matières valorisées															
			Encombrant (tonne)	CRD (tonne)	Bois	Autres (pneu, gravier, CRD, encombrant, mét aux, bois, etc) (tonne)	Total (tonne)	per capita 2016 (kg)	Quantité totale (tonne)	Per capita (kg)														Quantité totale (tonne)	Per capita (kg)													
										2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2016	2015		2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005				
Austin	1 532	1 845	48,11	22,46		9,49	80,06	52,26	923,89	603,06	566,5	576,7	496,5	627,9	590,3	579,7	618,9	597,1	652,0	648,3	578,1	589,00	384,46	367,4	269,1	243,0	319,4	266,4	226,1	211,3	178,2	188,1	190,2	151,3				
Ayer's Cliff	1 117	330	13,38	19,35		18,07	50,80	45,48	630,94	564,85	562,6	570,1	579,2	603,4	631,1	646,0	619,1	776,1	556,7	434,6	374,2	360,04	322,33	335,1	339,3	350,5	361,8	351,4	388,4	370,8	353,3	138,5	85,7	70,6				
Bolton-Est	951	986	35,09	3,48	8,62	5,71	52,91	55,63	387,01	406,95	450,6	451,6	371,5	508,7	578,6	739,3	692,0	745,6	744,3	627,1	724,7	188,26	197,96	231,2	230,8	139,7	174,0	146,8	153,2	107,1	109,2	50,0	30,3	42,3				
Eastman	1 836	1 708			12,13	20,95	33,08	18,02	956,05	520,72	483,2	462,9	507,4	601,1	775,2	795,5	789,7	909,5	966,1	882,4	785,9	533,98	290,84	264,3	254,5	181,3	212,9	203,0	144,5	173,6	198,6	185,0	156,2	130,9				
Hatley (M)	748	440	12,09	7,83		50,65	70,57	94,35	457,99	612,29	575,3	654,8	723,2	578,5	600,4	528,1	519,4	536,4	546,1	579,9	598,7	314,82	420,89	385,6	428,3	485,7	369,5	355,0	259,4	187,0	192,6	133,6	68,8	60,9				
Hatley Ct	2 117	300	18,78	4,86		12,34	35,98	17,00	748,76	353,69	388,4	419,6	395,2	441,3	423,7	437,1	394,4	382,8	367,7	401,7	400,3	398,98	188,46	212,6	230,0	228,7	227,2	210,5	213,0	157,1	129,7	97,7	75,6	74,2				
Magog	26 522	3 279	111,73	1 121,45		625,76	1 858,94	70,09	14 898,14	561,73	534,4	565,6	581,5	574,2	662,3	607,9	583,7	574,1	535,7	483,0	387,1	8 726,13	329,01	300,4	340,4	343,1	321,0	337,4	289,5	267,4	269,6	227,2	165,5	138,9				
North Hatley	691	274		1,50		16,50	18,00	26,05	399,39	577,98	627,9	578,6	582,0	499,3	513,4	485,1	497,8	533,3	597,6	707,7	739,7	203,97	295,18	288,9	282,2	238,5	236,4	245,2	241,3	194,9	202,3	269,0	139,2	146,3				
Ogden	757	613	13,39	0,31		14,59	28,29	37,37	324,53	428,71	436,3	395,1	451,6	462,2	488,7	410,7	417,5	495,5	528,6	548,3	569,9	138,69	183,21	179,5	156,4	184,4	184,2	198,7	162,3	148,6	124,1	97,0	71,7	45,0				
Orford	4 138	2 635	49,96		209,93	100,86	360,75	87,18	3 080,81	744,52	832,6	820,8	791,1	828,1	826,1	842,7	836,7	786,4	720,3	696,5	728,9	1 605,82	388,07	421,9	383,1	392,1	407,8	374,7	337,4	290,5	264,8	213,2	146,2	130,1				
Potton	1 817	2 391	63,82	43,52	23,78	31,09	162,21	89,27	1 099,95	605,37	613,7	695,5	651,1	695,4	709,5	621,1	568,8	564,6	603,8	527,1	594,2	677,19	372,70	398,3	485,3	378,6	334,0	275,8	210,7	187,2	176,2	185,3	89,7	84,9				
Saint-Benoît-du-Lac	43	0					0,00	0,00	31,10	723,26	715,2	650,2	715,6	895,5	985,9	838,1	871,6	887,5	nd	nd	544,4	25,10	583,72	600,0	518,8	572,9	581,8	608,5	484,4	426,0	444,0	nd	nd	77,8				
Ste-Catherine-de-Hatley	2 501	930	55,50	6,57		22,74	84,81	33,91	1 014,62	405,68	396,4	390,9	392,8	385,9	391,9	415,3	423,5	401,7	408,4	403,1	464,3	618,41	247,26	246,1	231,2	245,3	238,8	207,2	215,2	228,2	185,1	150,0	129,9	115,3				
Saint-Étienne-de-Bolton	588	501	14,51	2,23		5,69	22,43	38,14	207,08	352,18	416,3	374,9	397,7	383,2	494,3	586,9	439,2	784,8	594,0	535,0	585,9	101,40	172,45	193,9	179,2	167,5	177,6	247,7	192,5	156,5	124,7	115,7	86,6	69,3				
Stanstead (V)	2 777	25	56,15	7,01		36,46	99,62	35,87	1 386,77	499,38	493,8	473,5	502,4	452,7	500,6	543,5	517,8	528,9	505,5	469,8	350,9	680,95	245,21	256,1	242,6	249,1	213,0	227,7	230,2	218,9	169,2	161,7	6,7	54,9				
Stanstead Ct	973	1 196	36,97	16,33		50,67	103,97	106,86	670,44	689,04	649,6	636,3	636,3	620,9	711,6	771,8	653,7	671,6	614,3	683,5	632,6	378,69	389,20	343,9	310,7	316,1	269,9	230,0	240,0	224,1	236,5	134,3	95,7	70,3				
Stukely-Sud	1 029	246					0,00	0,00	395,42	384,27	404,3	358,9	376,0	437,6	461,0	408,1	380,6	388,2	344,7	416,9	436,9	118,42	115,08	111,7	117,2	116,9	135,3	161,3	127,4	116,7	114,3	99,5	82,9	107,5				
Total MRC 2016	50 137	17 699	529,48	1 256,90	254,46	1 021,58	3 062,42	61,08	27 612,87	550,7	542,4	558,7	563,4	569,8	630,2	604,4	581,5	586,6	558,6	521,9	466,3	15 659,8	312,3	300,2	317,0	311,0	299,3	299,7	263,5	241,4	233,1	194,1	132,9	117,5				
Total MRC 2015	50 039	17 679	396,49	1 409,29	884,07	373,55	3 063,40	61,22	27 141,93	542,4												15 021,0	300,2															
Total MRC 2014	50 305	18 180	420,31	1 669,34	1 167,79	588,87	3 846,31	76,46	28 105,11	558,7												15 945,6	317,0															
Total MRC 2013	49 180	17 738	367,80	2 190,92		822,93	3 381,65	68,76	27 708,17	563,4												15 295,5	311,0															
Total MRC 2012	48 047	17 553	290,39	2 010,34		582,42	2 883,15	60,01	27 378,74	569,8												14 382,9	299,3															
Total MRC 2011	47 599	17 571	81,00	2 810,26		710,53	3 601,79	75,67	29 996,47	630,2												14 266,0	299,7															
Total MRC 2010	47 162	17 356		1 860,01		910,21	2 770,22	58,74	28 504,97	604,4												12 425,5	263,5															
Total MRC 2009	46 041	17 196		1 106,34		763,28	1 869,62	40,61	26 774,33	581,5												11 115,6	241,4															
Total MRC 2008	46 210	17 234		1 058,52		1 534,17	2 592,69	56,11	27 107,34	586,6												10 770,0	233,1															
Total MRC 2007	45 546	19 613		321,42		1 576,72	1 898,14	41,68	25 443,02	558,6												8 841,6	194,1															
Total MRC 2006	45 018	19 626				129,90	129,90	2,89	23 494,96	521,9												5 983,9	132,9															
Total MRC 2005	44 193								20 605,02	466,3												5 192,4	117,5															
Total MRC 2000	41 656								17 037,00	409,0												1 378,0	33,1															

Source:

* Décret du MAMOT pour l'année 2016

** Sommaire des rôles d'évaluation - exercice financier 2016 (nbr de rés. vill x 2,8)

Bilan de la gestion des matières résiduelles 2016 (secteur résidentiel et ICI inclus dans les services municipaux)

Mise à jour 2017-03-16	Pop. perm. 2016 *	Pop. vill. 2016 **	Taux de diversion (%)												
			Total des matières valorisées / Total des matières gérées												
			2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	
Austin	1 532	1 845	63,8	64,8	46,7	48,9	50,9	45,1	39,0	34,1	29,8	28,9	29,3	26,2	
Ayer's Cliff	1 117	330	57,1	59,6	59,5	60,5	60,0	55,7	60,1	59,9	45,5	24,9	19,7	18,9	
Bolton-Est	951	986	48,6	51,3	51,1	37,6	34,2	25,4	20,7	15,5	14,7	6,7	4,8	5,8	
Eastman	1 836	1 708	55,9	54,7	55,0	35,7	35,4	26,2	18,2	22,0	21,8	19,2	17,7	16,7	
Hatley (M)	748	440	68,7	67,0	65,4	67,2	63,9	59,1	49,1	36,0	35,9	24,5	11,9	10,2	
Hatley Ct	2 117	300	53,3	54,7	54,8	57,9	51,5	49,7	48,7	39,8	33,9	26,6	18,8	18,5	
Magog	26 522	3 279	58,6	56,2	60,2	59,0	55,9	50,9	47,6	45,8	47,0	42,4	34,3	35,9	
North Hatley	691	274	51,1	46,0	48,8	41,0	47,4	47,7	49,7	39,2	37,9	45,0	19,7	19,8	
Ogden	757	613	42,7	41,1	39,6	40,8	39,9	40,7	39,5	35,6	25,0	18,3	13,1	7,9	
Orford	4 138	2 635	52,1	50,7	46,7	49,6	49,2	45,4	40,0	34,7	33,7	29,6	21,0	17,9	
Potton	1 817	2 391	61,6	64,9	69,8	58,1	48,0	38,9	33,9	32,9	31,2	30,7	17,0	14,3	
Saint-Benoît-du-Lac	43	0	80,7	83,9	79,8	80,1	65,0	61,7	57,8	48,9	50,0	nd	nd	14,3	
Ste-Catherine-de-Hatley	2 501	930	60,9	62,1	59,1	62,5	61,9	52,9	51,8	53,9	46,1	36,7	32,2	24,8	
Saint-Étienne-de-Bolton	588	501	49,0	46,6	47,8	42,1	46,3	50,1	32,8	35,6	15,9	19,5	16,2	11,8	
Stanstead (V)	2 777	25	49,1	51,9	51,2	49,6	47,1	45,5	42,4	42,3	32,0	32,0	1,4	15,7	
Stanstead Ct	973	1 196	56,5	52,9	48,8	49,7	43,5	32,3	31,1	34,3	35,2	21,9	14,0	11,1	
Stukely-Sud	1 029	246	29,9	27,6	32,7	31,1	30,9	35,0	31,2	30,7	29,4	28,9	19,9	24,6	
Total MRC 2016	50 137	17 699	56,7	55,3	56,7	55,2	52,5	47,6	43,6	41,5	39,7	34,8	25,5	25,2	
Total MRC 2015	50 039	17 679	55,3												
Total MRC 2014	50 305	18 180	56,7												
Total MRC 2013	49 180	17 738	55,2												
Total MRC 2012	48 047	17 553	52,5												
Total MRC 2011	47 599	17 571	47,6												
Total MRC 2010	47 162	17 356	43,6												
Total MRC 2009	46 041	17 196	41,5												
Total MRC 2008	46 210	17 234	39,7												
Total MRC 2007	45 546	19 613	34,8												
Total MRC 2006	45 018	19 626	25,5												
Total MRC 2005	44 193		25,2												
Total MRC 2000	41 656		8,1												

Note pour le Canton de Hatley

Le Canton de Hatley a une entente permettant de ses citoyens à l'écocentre de la Ville de Sherbrooke. Il n'est toutefois pas possible d'estimer les quantités de matières résiduelles valorisées par ce service. Par contre, en 2016, **414 visites** provenant de citoyens du Canton de Hatley y ont été comptabilisées.

Source:

* Décret du MAMOT pour l'année 2016

** Sommaire des rôles d'évaluation - exercice financier 2016 (nbr de rés. vill x 2,8)